

Ma Ville

Élections

Urbanisme

Place Jean Escande
Les travaux sont terminés !

Associations

Récré'assos !
Dimanche 30 juin



- 03 **EDITO**
- 04 **A LA LOUPE**
- 06 **MA VILLE**
- 12 **ÉDUCATION**
- 16 **COMMUNICATION**
- 17 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR & AGOUT**
- 18 **URBANISME**
- 22 **CULTURE & ENVIRONNEMENT**
- 25 **ENTRAIDE & SOLIDARITÉ**
- 28 **ASSOCIATIONS**

Zoom sur... n°21

Directeur de publication : Jean-Luc Alibert

Date de publication : Avril 2019

Conception : Commission communication : Cristelle Gayraud, Alain Alboui, Alexa Cavallès, Agathe Danieli

Impression : Agence Freshcore

Réalisation photos : Commission communication

Tirage : 1250 exemplaires

Diffusion par nos soins

En cas de non distribution ou d'anomalie dans la diffusion du Zoom sur...

Contactez le secrétariat de la mairie :

> par téléphone : 05 63 75 52 49

> sur place : Lundi (9h30-12h30)
Mercredi (9h30-12h30)
Vendredi (9h30-12h30)

Mardi (9h30-12h30 / 13h45-18h15)
Jeudi (9h30-12h30 / 13h45-18h15)

#SoualBouge !

Cette maxime numérique n'est pas galvaudée.
Soual bouge ; cela se voit dans les actions menées dans notre petite ville.

Au 1^{er} janvier 2019, nous avons officiellement dépassé le seuil des 2500 habitants (2575) ! Ceci vaut à Soual d'intégrer l'association des Petites Villes de France. À nous tous de savoir préserver l'esprit de village auquel nous sommes attachés tout en sachant nous tourner vers l'avenir.



Jean-Luc Alibert
Maire de Soual
Conseiller départemental du Pastel

Pour bien vivre à Soual, il nous faut un cadre de vie agréable. Membre du club très fermé des Villes Fleuries depuis 2015, à-nouveau récompensée en 2018, notre commune compte une équipe d'agents investis et que nous voyons travailler tous les jours et par tous les temps. Nous pouvons être fiers d'eux ainsi que de tous les autres agents dont le sérieux et le professionnalisme sont sans nul doute une force pour notre commune et pour notre qualité de vie.

Dans quelques semaines, nous aurons le plaisir d'inaugurer l'une de nos places, entièrement repensée pour permettre aux riverains et aux usagers de disposer d'un lieu agréable totalement rénové pour se retrouver en toute convivialité et en toute sécurité. A cette occasion, la place sera rebaptisée Place Jean Escande. Ce nom symbolise pour bien des soualais ce souhait profond de cultiver notre histoire tout en créant notre avenir (*voir en page 19*).

D'autres projets sont en cours qui, vous le constaterez, feront évoluer la physionomie de notre village tout en renforçant son positionnement de ville-centre où il fait bon vivre.

L'année 2019 est celle de la jeunesse à Soual. Outre les nombreuses actions lancées en 2018, c'est un superbe city-stade qui a été ouvert à l'occasion de la venue du Castres Olympique pour son 1^{er} entraînement délocalisé à Soual !

Le Printemps pointe le bout de son nez. La nature se réveille. Je vous invite à la découvrir en parcourant nos nombreux chemins de randonnée, entretenus par des bénévoles et dont certains viennent d'être rénovés par la Municipalité. Vous découvrirez un autre Soual, plus intime, aux couleurs chatoyantes.

Oui, il fait bon vivre à Soual !



Bienvenue à Rufo Morante

Suite à la réussite au concours de policier municipal et souhaitant intégrer les services de police d'une grande ville, Frédéric Le Guehennec a quitté ses fonctions et sera remplacé début avril par **Rufo Morante**.

Après 15 ans de carrière aux Angles, Rufo Morante a décidé d'ouvrir une nouvelle page de sa vie professionnelle à Soual. Ce nouveau policier municipal saura mettre à la disposition des habitants sa polyvalence, ses qualités relationnelles et sa pédagogie préventive.



> De retour de son congé parental, **Anne Barreau** partage désormais son temps entre la bibliothèque de Soual et la médiathèque de Viviers-lès-Montagnes, au plus grand plaisir des lecteurs ! Les enfants de l'école sont eux-aussi ravis de la retrouver dans le cadre de l'ALAE.

> Vous l'avez sûrement croisé dans le village ou vu en photo dans le Zoom... **Patrick Azam** complète l'équipe du Service Environnement et Technique en remplacement de Dominique Pégère, en arrêt maladie, depuis plusieurs mois déjà. Patrick utilise ses multiples compétences au quotidien : un vrai couteau suisse au service des soualais !

Retour sur les vœux 2019



Les soualais ont répondu présent à la cérémonie des vœux - nouvelle formule - du 18 janvier dernier. Pour preuve, **près de 300 personnes se sont retrouvées pour partager un moment placé sous le signe de la convivialité !** ●

Au fil des jours...



Avril

- > **Du 6 au 21**
De 15h à 18h
Salon des Artistes du Réalisme
Salle des fêtes
- > **Dimanche 7**
17h
Concert Ensemble Vocal Tempus 21
Eglise
- > **Dimanche 14**
A partir de 8h
Concours de pêche et déjeuner
AAPPMA
- > **Les mercredis 17 et 24**
20h30 - Réunions de quartier
Salle des associations
- > **Samedi 20**
13h30 - Chasse aux œufs
Pour la Vie au Cœur du Village

Mai

- > **Du 4 au 5**
Tournoi de foot
US Autan
- > **Dimanche 5**
14h30
Tour Cycliste du Tarn Montagne Noire
Sorèze Vélo Club
- > **Dimanche 11**
Tournoi de rugby
Sor Agout XV
- > **Dimanche 12**
17h30
Concert Alain & ses chanteurs au profit
de l'association les Amis de Ste Sigolène
Eglise
- > **Vendredi 17**
18h - Inauguration Place Jean Escande
- > **Dimanche 19**
Rencontre Hélico Drone
« La Parié »
Soual Model Air Club
- > **Dimanche 26**
Élections européennes
- > **Judi 30**
Course cycliste

Juin

- > **Du 1^{er} au 2**
Concours RING
Ac'crocs chiens 81
- > **Dimanche 9**
Session aile brevet et QPDD
« La Parié » - Route de Verdalle
Soual Model Air Club
- > **Samedi 15**
A partir de 14h
Animation pêche enfants et goûter
La Méjane
AAPPMA

20h
Fête de la MJC
Salle des fêtes
- > **Dimanche 16**
8h
Concours de pétanque
Joyeuse Pétanque Soualaise
- > **Vendredi 21**
18h30
Fête de la musique
- > **Samedi 22**
20h30
Concert de fin d'année
Eglise
Chœur d'hommes Asphodèle
- > **Dimanche 23**
Interclubs toutes catégories
« La Parié » - Route de Verdalle
Soual Model Air Club
- > **Samedi 29**
A partir de 10h30
Fête de l'école

A partir de 14h30
Kermesse
Les Enfants d'Abord
- > **Dimanche 30**
De 10h à 18h
Récré'assos !
Stade de la Balonié



Élections

Les lois Pochon-Warsohn du 1^{er} août 2016 ont réformé intégralement les modalités de gestion des listes électorales, visant à simplifier le processus d'inscription pour les électeurs et de faciliter la gestion des listes électorales.

Pour ce faire, un outil centralisant les listes électorales actualisées en temps réel a été créé : le **Répertoire Électoral Unique (R.E.U)**.

Concrètement, **depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année** (en mairie ou en ligne : www.service-public.fr) et jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent un scrutin.



Calendrier des prochaines élections

- > **26 Mai 2019**
Européennes
- > **2020**
Municipales
- > **2021**
Départementales et Régionales
- > **2022**
Présidentielles et Législatives



Déplacement de la boîte aux lettres

Pour des raisons de praticité et de sécurité, dans quelques semaines, la boîte aux lettres de la Poste sera installée en haut de la Place d'Occitanie.



Soual intègre l'Association des Petites Villes de France (de 2 500 à 25 000 habitants)



Nous, c'est les petites villes !

Cette devise de l'APVF colle bien à ce qu'est notre commune : une petite ville qui a ses spécificités et qui entend bien les faire connaître.

Soual est un **lieu central dans le sud du Tarn. Une petite ville où l'économie se développe fortement avec un cadre de vie à préserver.**

Ce sont aussi des enjeux pour demain, comme la santé, pour lesquels les élus sont mobilisés depuis 2014.

Seul, on ne peut rien ! C'est pour cette raison que notre commune a souhaité adhérer à l'APVF afin de **partager avec d'autres collectivités sa vision de l'avenir et les solutions pour permettre aux habitants de continuer de bénéficier d'un cadre de vie accueillant.**

Réunions de quartier

Des réunions de quartier sont prévues les **mercredis 17 et 24 avril à 20h30** à la salle des associations.

Ces moments d'échanges permettront aux habitants de rencontrer les élus et de faire des suggestions afin de bien vivre à Soual au quotidien.

-   > 17 avril
-   > 24 avril





Système d'alerte et de prévention des inondations : Une mise en place en mai 2019

Suite aux inondations qui ont touché Soual le lundi 15 octobre 2018, les élus et agents de la mairie travaillent activement avec les services de l'État et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout à la **mise en place de systèmes de prévention et d'alerte**.

Le Syndicat, disposant de compétences spécifiques sur ce type d'opération, accompagne la mairie dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée. L'objectif de la mise en œuvre de ces systèmes est **d'apporter une meilleure information aux habitants, de prévenir et d'alerter plus rapidement et d'optimiser l'organisation des services**.

La **consultation d'entreprises spécialisées** a eu lieu au mois de mars. **Le choix et les formalités administratives seront finalisés au mois d'avril pour une mise en œuvre opérationnelle en mai 2019**.

Deux capteurs « intelligents » seront installés. Ces systèmes activeront une pré alerte et une alerte finale en fonction des niveaux d'eau de chaque rivière. Cela permettra aux différents acteurs de mettre en place les alertes et interventions appropriées.

Lorsque ces systèmes seront installés, testés et approuvés par les autorités compétentes (*mai 2019*), une réunion d'information et d'échange sera organisée avec les riverains.



Révision du Plan de Prévention des Risques Inondations : Vers un nouveau document en juin 2019

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (*PPRI*) est un **document qui régit l'urbanisation dans les zones soumises aux risques d'inondation.**

Le PPRI du bassin versant du Sor, intégrant la commune de Soual est en cours de révision.

Pour répondre aux exigences réglementaires, **une enquête publique a été organisée du 7 janvier au 8 février 2019 sur le territoire de 31 communes du département du Tarn dont Soual.**

Le siège de cette enquête publique a été basé à la mairie de Soual. Les 3 Commissaires enquêteurs y ont reçu les différentes personnes, entreprises et collectivités souhaitant apporter leurs contributions au document de base : modifications de zonage, intégration de nouvelles problématiques liées à l'habitat ou l'environnement...

Les observations et propositions ont également été centralisées dans des registres d'enquête qui ont été étudiés et transmis aux services de l'Etat.

Début avril, un rapport et des conclusions seront rendus. Ils seront consultables sur le site internet de la Préfecture et dans les mairies. Après un dernier travail de correction par la Direction des Territoires, les zones inondables seront infirmées ou confirmées. En juin, le Préfet du Tarn statuera alors sur la nouvelle version de ce document d'urbanisme.



Assainissement

Il existe 2 types de systèmes d'assainissement sur la commune :

- **individuel** (= lorsqu'un logement n'est pas raccordé au « tout-à-l'égout »)
- **collectif** (= lorsque les eaux usées d'un bâtiment sont collectées et acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel)

Le réseau d'eaux usées de Soual représente environ **15 km** et fonctionne par gravité. Mais il nécessite, pour les points bas, **5 postes de relevage** (situés Route de Revel, Place d'Occitanie, au Boulodrome, au Clos de la gare et à la ZAC de la Prade).



Ces équipements, tout comme la station d'épuration, doivent être entretenus et nettoyés de façon régulière (le Service Environnement et Technique consacre près de 20h par semaine à ces opérations).

Afin de ne pas obstruer et ainsi générer des dysfonctionnements sur le réseau, qui ont de **lourdes conséquences** tant en termes **environnemental**, **économique** que sur le plan de la **santé publique**, **veillez à ne pas confondre vos toilettes avec une poubelle !**

Pour rappel, voici une **liste non exhaustive de ce qui ne doit surtout pas être jeté dans vos wc** : protections hygiéniques, lingettes, préservatifs, vêtements, animaux morts, médicaments, produits toxiques...





Facturation Assainissement : Pour des réseaux et une station d'épuration entretenus et modernisés

Chaque année, la mairie facture une **redevance Assainissement** aux soualais dont **l'habitation est raccordée au réseau d'assainissement collectif.**

Une **1^{ère} facture est adressée en juin** : d'un montant de 15€, elle correspond à l'**abonnement au réseau.**

La **2^{nde} facture, envoyée en fin d'année**, est basée sur le nombre de **m³ d'eau consommés par l'abonné.** Cette dernière donnée est fournie par le Syndicat du Pas du Sant ; la mairie y applique un coefficient multiplicateur (**1.145*) : *par exemple, si vous consommez 100 m³ d'eau au cours d'une année, la redevance assainissement vous coûtera 114.50€.*

> Une partie de cette redevance est reversée à l'Agence de l'eau Adour Garonne qui participe à la **modernisation des réseaux d'assainissement** des communes.

> L'autre partie sert à l'**entretien de la station d'épuration et des réseaux ainsi qu'aux investissements** : d'importants travaux ont été engagés en 2017, 2018 et 2019, à hauteur de 100 000€, pour mettre aux normes la station et les réseaux alentour, réaliser des économies d'énergie (*systemes moins énergivores*) et obtenir un traitement optimisé des effluents.

En 2020, la Communauté de Communes Sor & Agout devrait prendre la compétence Assainissement comme le prévoit la loi. L'organisation de la facturation ne devrait pas être impactée par ce transfert de compétence. Les élus soualais participent activement aux premières études engagées sur ce transfert de compétences et veillent aux orientations qui seront prises.

A NOTER :

En cas de nouvelle construction ou de réhabilitation d'un bâtiment en habitation raccordable au « tout-à-l'égout », une **taxe de raccordement** de 2 200 € est facturée par la mairie •





Accueil périscolaire



Q *u'est-ce que l'accueil périscolaire et comment fonctionne-t-il à Soual ? Vous vous posez encore des questions ou avez besoin de quelques précisions ?*

Nous vous apportons les réponses ici.

L'accueil périscolaire, autrefois appelé « garderie », est **ouvert à tous les élèves de l'école durant des plages horaires définies** (et non extensibles !) : le matin de **7h30 à 8h30** / le soir de **16h30 à 18h30**.

Durant la pause méridienne, **les enfants restant déjeuner au restaurant scolaire sont également pris en charge de 12h à 14h**.

Pour les enfants ne prenant pas leur déjeuner à l'école, un accueil périscolaire gratuit est proposé, sur inscription, entre 12h et 12h30 et/ou entre 13h30 et 14h.

Attention !

Si votre enfant ne fréquente ni l'accueil du matin, ni celui du soir et s'il ne déjeune pas non plus au restaurant scolaire mais qu'il reste entre 12h et 12h30 et/ou entre 13h30 et 14h : vous devez IMPÉRATIVEMENT compléter un formulaire d'inscription (disponible à la mairie et sur le site internet de la ville) à remettre à la Responsable de la structure. *Aucun enfant ne saurait être pris en charge par nos services si nous ne disposons pas des informations élémentaires et nécessaires dûment fournies par la famille.*

{En bref...}



> *Mon enfant fréquente l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir régulièrement ou ponctuellement, est-ce que je dois compléter un dossier d'inscription ?*

✓ **[OUI]** En effet, le dossier d'inscription permet au service périscolaire de posséder toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de votre enfant mais également de disposer des coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

> *Mon enfant ne prend pas son repas à l'école mais il reste à l'accueil périscolaire entre 12h et 12h30 et/ou entre 13h30 et 14h : est-ce que je dois quand-même compléter un dossier d'inscription ?*

✓ **[OUI]** De la même manière, quels que soient le temps d'accueil ou la plage horaire durant lesquels votre enfant est pris en charge par le service périscolaire, le dossier d'inscription est indispensable et obligatoire pour tous les enfants.

> *Mon enfant fréquente l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir, régulièrement ou ponctuellement. J'ai pris soin de remettre à la Responsable son dossier d'inscription dûment complété, est-ce que je dois (en plus !) l'inscrire aux activités via le portail familles ?*

✓ **[OUI]** Une inscription préalable aux activités, selon les modalités rappelées dans le règlement intérieur de l'accueil périscolaire, est obligatoire.

> *Mon enfant ne prend pas son repas à l'école mais il reste à l'accueil périscolaire entre 12h et 12h30 et/ou entre 13h30 et 14h. J'ai pris soin de remettre à la Responsable son dossier d'inscription dûment complété: est-ce que je dois (en plus !) l'inscrire via le portail famille ?*

✗ **[NON]** Dans ce cas (*et dans ce cas seulement*), seul le dossier d'inscription est obligatoire. Vous devez signaler au service périscolaire (*même au dernier moment*) que votre enfant restera tel ou tel jour et préciser les horaires mais il est inutile de procéder à une inscription via le portail famille.



{ En bref... }

> *Mon enfant ne fréquente pas l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir mais il prend son repas au restaurant scolaire, régulièrement ou ponctuellement : est-ce que je dois compléter un dossier d'inscription ?*

✓ **[OUI]** Bien sûr ! Toute prise en charge d'un enfant pendant les temps d'accueil périscolaires, quels que soient la fréquence et les horaires, doit faire l'objet d'un dossier d'inscription.

> *Mon enfant prend son repas au restaurant scolaire, régulièrement ou ponctuellement. J'ai pris soin de remettre à la Responsable son dossier d'inscription dûment complété : est-ce que je dois (en plus !) l'inscrire via le portail famille ?*

✓ **[OUI]** Sans faute ! Ceci permet à nos services de commander le juste nombre de repas et d'avoir la liste journalière nominative des enfants dont ils ont la responsabilité.

Inscriptions Rentrée scolaire 2019-2020

Votre enfant est né en 2016 ?

Vous pouvez dès à présent procéder à son inscription à l'école.

Les démarches se déroulent en **2 étapes** :

1

Effectuez une **pré-inscription en Mairie**

> *Pièces à fournir :*

livret de famille / justificatif de domicile de - de 3 mois

2

Prenez **rendez-vous avec le directeur de l'école.**

N'attendez pas pour inscrire votre enfant : plus vite nous connaissons les effectifs de rentrée, plus facilement nous pouvons anticiper les besoins.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Le CMJ a participé en tant que **jury à l'élection de la plus belle vitrine de Noël** organisée par l'UCAS.

Nos 6 élus ont parcouru le village, un samedi matin de décembre afin de sélectionner la vitrine représentant le mieux l'esprit de Noël. C'est le salon de coiffure **Touche Finale** qui a remporté le trophée cette année !



*Remise du trophée
de la plus belle vitrine de Noël
par le CMJ et l'UCAS*



*Vitrine de
Touche Finale*



Le 18 février, Léa, Luna et Giulia, **les 3 élues féminines du CMJ**, sont venues se présenter et parler de leur projet aux élus de Soual lors du conseil municipal.



Le **respect de la nature** est le thème de cette année et nos élus ont choisi de construire un **hôtel à insectes** afin de sensibiliser les habitants au respect de la faune

#MaCommuneJyTiens

Soual s'engage aux côtés de l'Association des Maires de France (AMF) en adhérant à la campagne de communication portée par le hashtag **#MaCommuneJyTiens**



L'objectif de cette campagne est de **rappeler à chacun la place et le rôle de la commune (premier maillon de la cohésion sociale), des élus et des agents municipaux.**

Depuis plusieurs semaines, la ville de Soual voit fleurir sur ses supports de communication (*panneaux municipaux, site internet, page Facebook, Zoom sur...*) différents visuels « choc » élaborés par l'AMF et qui mettent en lumière les **réalisations**, la **capacité d'innovation** et l'**engagement** des maires et des équipes municipales. Pour François Baroin, Président de l'AMF, **les communes sont « les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité ».**

Nous le pensons aussi !



Recevoir les actualités de la commune directement sur votre boîte email : c'est désormais possible !

Afin de permettre aux soualais d'être toujours mieux et plus rapidement informés, une liste de diffusion email va être mise en place.

Ce dispositif donnera la possibilité aux personnes qui le souhaitent de recevoir des messages de la commune.

Vous souhaitez être destinataire d'informations de la commune ? C'est simple : il suffit de vous inscrire à la Mairie aux horaires d'ouverture •



La Cellule

La Cellule, lieu partagé de travail de la Communauté de communes, a ouvert ses portes à Cuq-Toulza, idéalement située entre Castres et Toulouse.

Cet **espace de coworking** propose aux entreprises, indépendants, télétravailleurs ou encore coworkers des **solutions de travail adaptées à un environnement professionnel de qualité** (ex : vidéoprojecteur, imprimante-scanner...).

Des **postes de travail** peuvent ainsi être loués au mois ou à la journée. Ces locations donnent accès à un **espace de convivialité** et à une **cuisine équipée** libre d'accès. Pour les locations au mois, l'accès est libre et se fait par digicode.

En parallèle, une **salle de réunion** et un **bureau isolé** sont également proposés à la location (heure, demi-journée, journée).



Vous souhaitez plus de renseignements sur la Cellule ?

Isabelle est présente sur place du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

Vous pouvez aussi la contacter :

- > par email : lacellule81@gmail.com
- > par téléphone : **07 66 25 57 77** •

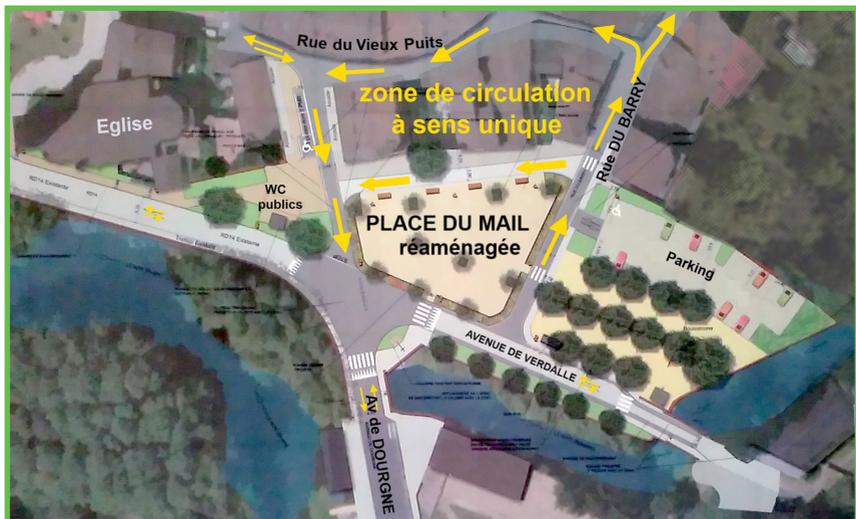


Place Jean Escande - Les travaux sont terminés !

Les travaux de la place, débutés en octobre 2018, sont achevés. Les soulais peuvent désormais se retrouver en toute tranquillité et s'approprier cet espace entièrement réaménagé.



Sens de circulation de la Place



INAUGURATION

VENDREDI 17 MAI - 18H



Dans quelques semaines, **la Place du Mail deviendra officiellement la Place Jean Escande.**

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 17 mai à partir de 18h** pour partager ce moment de convivialité !



Place Jean Escande Pourquoi ce nom ?

C'est en accord avec la famille de Jean Escande et après avis unanime du Conseil Municipal que **l'ancienne place du Mail est désormais dénommée Place Jean Escande.**

Jean Escande a traversé le XX^{ème} siècle non sans y avoir inscrit son histoire, la mêlant à celle de notre commune. **Infatigable narrateur de la vie du village, talentueux occitaniste, toujours présent, amoureux de Soual auquel il consacra toutes ses années de vie professionnelle au travers de son fameux restaurant éponyme.**

Les qualificatifs ne manquent pas pour décrire celui que nombre de soualais surnommaient tout simplement, et avec affection, « Jean » ou « Jeannot ».

Les soualais retiendront aussi son inimitable silhouette, sa gentillesse et son engagement sans faille pour Soual.

Donner à cette place, où bientôt le son des boules de pétanque se joindra aux rires des enfants, le nom de Jean Escande est une juste reconnaissance.

Remise en état des chemins

Suite aux nombreux orages de l'automne dernier, plusieurs chemins ruraux et piétons ont été ravinés par les eaux de pluie (*Chemins du Moffre, des pêcheurs et Henri IV ; Routes de Toulouse et de Revel*).

Ils ont été remis en état en début d'année.



Chemin du Moffre



Chemin Henri IV



Route de Toulouse



Cimetière - Reprise des concessions

Pour des raisons de coûts, **les exhumations ont été programmées sur 3 ans** : en début d'année, 45 ont été réalisées ; les exhumations restantes sont prévues en fin d'année et début 2020.

Les exhumations ont été mises dans des housses spéciales, répertoriées et déposées dans l'ossuaire municipal.

PLUi - Point d'actualité -



Le projet de PLUi a été validé le 11 décembre 2018 en conseil de communauté.

Dès lors, débute la phase administrative, à savoir :

- 1 Durant l'hiver, la **consultation des personnes publiques associées** (État, Région, Département, Communes, Parc Naturel Régional, Chambre d'agriculture...)
- 2 L'**enquête publique**, durant laquelle chaque habitant peut venir s'exprimer auprès du commissaire enquêteur afin de lui transmettre sa requête, se déroulera en juin.
- 3 En été, suite au rapport du commissaire enquêteur et à l'avis des personnes publiques associées, les élus pourront choisir de faire évoluer à la marge le projet de PLUi
- 4 À l'automne, **approbation du projet**, ce qui signifie qu'il sera mis en application.

Les étapes de l'élaboration du PLUi :



Pour en savoir + sur le PLUi ou sur le classement actuel et envisagé de votre terrain :

- Site internet de la CCSA : www.communautesoragout.fr
- Service Urbanisme : 05 63 72 84 84
matthias.cottureau@communautesoragout.fr •

Le 8^{ème} Salon des Artistes du Réalisme ouvrira ses portes à partir du 6 avril !

Le 8^{ème} Salon des Artistes du Réalisme se déroulera du samedi 6 au dimanche 21 avril à la salle des fêtes.

Cette exposition est l'**une des seules en son genre en France** et attire chaque année plus d'un millier de visiteurs de tous horizons : passionnés d'art ou simples curieux.

Pendant **plus de 15 jours, 14 artistes** exposeront leurs toiles.

Pour cette 8^{ème} édition, **Daniel SOUM**, artiste internationalement reconnu, nous fait le plaisir d'être l'**invité d'honneur** de ce Salon.

Pour découvrir une partie de son œuvre et les différents univers artistiques des peintres, venez déambuler dans les allées du salon à partir du 6 avril !

> Que découvrir lors de cette exposition ?

Les courants artistiques figuratif, réaliste, hyperréaliste et trompe l'œil, entre autres, sont représentés dans ce salon.

Cette forme d'art se manifeste par la représentation du visible et est souvent opposée à l'art abstrait.

Les œuvres exposées s'inspirent d'éléments reconnaissables issus du monde qui nous entoure.



Dates à retenir

> Vernissage

Samedi 6 avril
17h30

> Clôture

Dimanche 21 avril
17h30

Informations pratiques

Ouvert tous les jours - de 15h à 18h - Salle des fêtes - Entrée gratuite

Venez découvrir une nouvelle sculpture !

Depuis octobre dernier, la sculpture «Ascension» d'Issiaka SAVADOGO trône sur le haut de la Place d'Occitanie. Comme initié avec le projet « **l'Art d'ici sculpte le paysage** » (= installation d'œuvres grand format dans des lieux de visibilité sur le territoire de la Communauté de communes Sor & Agout) **une nouvelle œuvre va être exposée à Soual.**



Que vous soyez amateur d'art, de passage ou tout simplement curieux, nous vous donnons rendez-vous pour **l'inauguration de cette nouvelle sculpture** lors du vernissage du 8^{ème} Salon des Artistes du Réalisme (6 avril).



Un nouveau lieu d'exposition !

En plus des emplacements existants (Base de loisirs les « Étangs » et Place du Rivet à Saïx, Halle aux Grains à Puylaurens, Place d'Occitanie à Soual), vous pourrez désormais découvrir une sculpture devant l'espace de coworking « **la Cellule** » à Cuq-Toulza.



Le 15 février dernier, s'est déroulée la **remise des Prix du Label «Villes et Villages Fleuris»**.

La ville de Soual a été confirmée dans son classement et reste dans le club sélectif des 17 communes tarnaises labellisées.

Soual conserve sa fleur !



Un service de collecte des déchets verts et des encombrants pour les + de 65 ans

Depuis plusieurs années, un service de **collecte des déchets verts et des encombrants** est proposé **aux personnes de + de 65 ans et à celles ayant une reconnaissance de handicap.**

Pour en bénéficier, les soualais concernés doivent s'inscrire auprès de la Mairie au moins une semaine avant la date de collecte prévue.

Retrouvez ci-dessous les jours de collecte 2019 :



Déchets Verts

- | | | |
|------------|---------------|--------------|
| > 18 avril | > 18 juillet | > 7 novembre |
| > 16 mai | > 5 septembre | > 5 décembre |
| > 6 juin | > 3 octobre | |

Comment les conditionner ?

- Les regrouper en **fagots attachés de 1m max.**
- Les déposer dans : un **carton** / un **conteneur compatible avec le système de levage du camion benne** / des **sacs en papier prévus à cet effet** (vendus dans les jardineries ou sur internet)

Merci de ne pas déposer vos déchets verts dans des bigs-bags, brouettes... ou tout autre contenant pouvant être trop lourds pour les agents chargés d'effectuer cette collecte •



Encombrants

- > 11 avril
- > 9 mai
- > 13 juin
- > 11 juillet
- > 12 septembre
- > 10 octobre
- > 14 novembre
- > 12 décembre





**Faire ses courses
grâce au Minibus d'Entraide & Solidarité,
c'est simple comme un coup de fil...**



Les mardi, jeudi et vendredi, le minibus d'Entraide & Solidarité est mis à la disposition des aînés qui souhaitent se rendre au supermarché ou chez les commerçants et/ou pour participer aux après-midis du club Génération Mouvement.

Marie-Françoise et Michelle, toutes deux bénévoles, se relaient au volant du mini-bus. En cas d'urgence, pour les remplacer, quatre autres bénévoles se sont portés volontaires pour les aider à ne pas rater ces rendez-vous.

Inscriptions la veille du jour de passage au 05 63 75 52 49.

CAHIER SPECIAL ACTIONS JEUNESSE

A fin de préparer l'avenir, **Soual s'engage, en lien avec différents partenaires, auprès des jeunes.**

Voici un dossier récapitulatif des dernières actions jeunesses engagées. *Et d'autres viendront... Ce ne sont pas les idées qui manquent !*



RELAIS INFORMATION JEUNESSE (RIJ)

L'espace André Barrau accueille, depuis septembre 2018, le RIJ de la CCSA. Ce lieu, dédié à **l'accompagnement des jeunes dans leurs différents projets** (*orientation, départ à l'étranger, job...*), rencontre un réel succès !

MISSION LOCALE TARN SUD

Au vu du nombre croissant de jeunes suivis sur notre zone, **la Mission Locale a augmenté la fréquence de ses permanences à Soual** : les jeunes peuvent désormais prendre rendez-vous tous les jeudis après-midi.

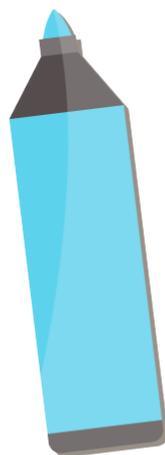
CONTACTS UTILES

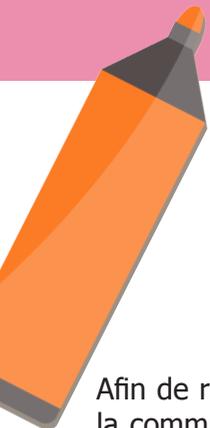
RIJ

Espace André Barrau
81580 Soual
06 99 95 36 92
marion.galinier@
communautesoragout.fr

Mission locale Tarn Sud Antenne de Soual

Espace André Barrau
81580 Soual
05 63 51 63 20





CITY STADE

Afin de renforcer l'offre sportive de la commune, **un city stade a été implanté au sein du complexe sportif de La Balonié.**

L'inauguration de ce nouvel équipement se déroulera le dimanche 30 juin à l'occasion de la journée récréative de plein air organisée par la Commission Sport et les associations soualaises.



**JOBS
D'ÉTÉ**

Tous les étés, des postes au Service Environnement et Technique sont proposés aux jeunes soualais.

Ce contrat saisonnier leur apporte un petit soutien financier afin de les aider à préparer leur nouvelle rentrée scolaire ou universitaire.

Un **CDD rémunéré de 15 jours sur la période de mi-juin à fin août** leur est proposé.

Les demandes (lettre de motivation + CV avec photo) sont à déposer à l'accueil de la Mairie avant le 4 mai •

-||| - Fête de la musique -||| -

Le choix de fêter la musique le **21 juin** n'est pas un hasard : **ce jour est celui du solstice d'été** (c'est-à-dire la journée la plus longue de l'année) et rappelle l'ancienne fête païenne de la Saint-Jean. En 1982, date de sa création, le slogan de la fête de la musique était « Faites de la musique, Fête de la musique ».

Ce rendez-vous est devenu incontournable aujourd'hui car il permet à des professionnels et à des amateurs d'offrir des concerts gratuits, généralement en plein air, dans toutes les villes de France.

Cette année encore nous vous attendons nombreux pour célébrer la musique au son d'un orchestre qui vient pour la première fois à Soual.

**VENEZ NOMBREUX
pour écouter, danser et applaudir l'orchestre TNT.**

Récré'assos !

Le **dimanche 30 juin**, nous vous donnons **rendez-vous au Stade de La Balonié pour une journée récréative de plein air**. La Commission Sport et les associations de Soual, se donnent la main pour vous préparer une **journée de détente et de jeux** à pratiquer en famille.

Nous en profiterons pour **inaugurer le City Stade** et bien sûr, nous serons heureux de le faire en votre compagnie.

A partir de 10 heures, venez nombreux vous installer sur l'herbe, **apportez votre pique nique** et votre parasol... enfin tout ce qui peut faire une belle journée d'été ou l'on s'amuse en partageant des **moments d'échanges et de détente**... Des jeux sont prévus pour les enfants.

On compte sur vous !

1^{er} entraînement délocalisé du CO à Soual



Un large public de supporters est venu assister à l'entraînement du Castres Olympique sur les terrains du stade de la Balonnie le mercredi 6 mars.

Retour en images sur les dernières animations organisées par la MJC

> Téléthon

6 et 7 décembre 2018



> Noël des Enfants

21 décembre 2018

> Nettoyage des chemins de randonnées du village

26 janvier



Une 30^{aine} de participants



Environ 500 kg de déchets récoltés



Tous les Soualais sont invités à participer à ces opérations de nettoyage !

Pensez à réserver votre soirée du 15 juin pour participer à la fête de la MJC !

Au programme : démonstrations et présentations des activités de l'année.



Sainte
Sigolène



[PATRIMOINE]

Vous souhaitez prendre part au projet de restauration d'une des plus belles églises du Tarn et participer à la rénovation du cœur du village ?

Contactez l'association
« **Les Amis de Sainte Sigolène de Soual** »
Président : Gilles NEYRET
saintesigolene81580@gmail.com
06 08 53 22 25 - 05 63 75 54 75

Les Amis de Sainte Sigolène de Soual

Depuis l'automne dernier, Philippe ANDRE, sans qui cette association n'aurait pas vu le jour, a souhaité quitter ses fonctions. L'association a un **nouveau Président : Gilles NEYRET** qui a proposé sa candidature. Nous tenons à remercier Philippe ANDRE et souhaitons beaucoup de réussite au nouveau Président !

Grâce à l'action de bénévoles la **porte de l'église a été repeinte** et a retrouvé une nouvelle jeunesse.

Un **concert de QUARTET GOSPELS** aura lieu le dimanche 12 mai à 17h30 dans l'église. Venez nombreux applaudir ce groupe soualais talentueux !

La Mairie et l'association vont signer prochainement une **convention avec La Fondation du Patrimoine** qui apportera notamment son aide en matière de diffusion d'informations. Cette collaboration permettra de toucher un large public et sera, sans doute, plus fructueuse.

L'association a édité de **nouveaux dépliants** qui seront largement diffusés. Vous pouvez désormais faire vos **dons en ligne** grâce à «helloasso.com».



La Confrérie du Feuillat qu'es aco ? Pourquoi une Confrérie ?

Il s'agit d'une association qui a pour mission de **promouvoir, faire connaître et aimer le Feuillat de Soual**, ce **gâteau traditionnel** dont la marque est déposée en mairie.

Ce gâteau trouverait ses origines dans de lointaines contrées. Sa recette aurait été importée par les sarrasins vers 720 après Jésus Christ. Depuis elle se transmet secrètement d'une génération à l'autre au sein de la pâtisserie locale.

Une confrérie plutôt qu'une association pour **faire référence à l'histoire**. Dès l'antiquité on trouve des traces des premières confréries qui réunissaient tous les artisans de la cité par profession. Aujourd'hui les confréries existent surtout pour **défendre les produits locaux**, pour le **maintien des traditions** et surtout la **convivialité**.

Le temps fort de la Confrérie est le **chapitre**, il s'agit d'un moment festif qui mêle tradition et modernité. Il permet des **rencontres avec d'autres confréries régionales**, c'est au cours du chapitre que se déroule la **cérémonie de l'intronisation des nouveaux chevaliers (nouveaux adhérents)**. Le vocabulaire utilisé et les tenues vestimentaires font partie intégrate du **patrimoine** et de son **folklore**.

Lors du dernier chapitre en 2018, **11 confréries** ont participé, pour exemple : *Les échaudés de Carmaux, la violette de Toulouse, les « salsaires » de Belpèch, La poule farcie du Tarn et Garonne...*



> Le prochain **chapitre** à Soual se déroulera le **21 septembre 2019**.

Alors vous qui appréciez le feuillat et qui aimez l'histoire locale qui aimez les rencontres, les échanges... n'hésitez plus, rejoignez la Confrérie !

Vous pouvez également retrouver la Confrérie du Feuillat sur Facebook.

VIVE LE FEUILLAT ! ●

Salon des Artistes du Réalisme

8^e
édition

Soual
6 > 21 avril

Invité d'honneur : Daniel SOUM

Dominique BOIS
Clémence CARUANA
Guy DI STEFANO
Patrick GIRONNET
Jgoun
Claude LAZZERONI
Ghislaine MACARA
Jacques MAJOS
François POUHEY
Aude SALONI
Aurélie SERE
Villa
Béata VIRTH

Entrée libre
Tous les jours
15h-18h
Salle des fêtes



www.mairie-soual.fr

> VERNISSAGE <

Samedi 6 avril - 17h30